



Communauté de Communes
PONTHIEU-MARQUENTERRE

Rue,
Le 23 septembre 2026

Le Président,

À

Madame, Monsieur,

Dossier suivi par : Monsieur Christophe DUFFY
Directeur Général des Services
Et les agents du Secrétariat général
tél. 03 22 27 27 10
conseilcommunautaire@ponthieu-marquenterre.fr

Objet : Convocation au conseil communautaire – Mardi 29 septembre 2026

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous convier à participer à la réunion du conseil communautaire qui se tiendra le :

Mardi 29 septembre 2026 à 17 h 00
Salle communale
3, rue de l'Eglise — 80860 NOYELLES SUR MER

La présente convocation est accompagnée du dossier correspondant (ordre du jour, note de synthèse des délibérations et pièces jointes explicatives). Un dossier complet au format papier est également consultable, sur demande, au siège de l'intercommunalité (33 bis, route du Crotoy, 80120 Rue), aux horaires d'ouverture (du lundi au vendredi : 8h30-12h ; 14h-17h30).

Pour les communes de moins de 1 000 habitants, si le titulaire n'a pas la possibilité d'assister à ce conseil communautaire et conformément à l'article L. 5211-6 du CGCT, il doit en informer le Président par mail ou par courrier. Dès réception de ce courrier, le suppléant sera convoqué par la collectivité.

Comptant sur votre présence, que je vous remercie de confirmer auprès du secrétariat général, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président,

Mathieu DOYER



Communauté de Communes
PONTHIEU-MARQUENTERRE

POUVOIR ⁽¹⁾

Je soussigné.e donne pouvoir à

de me représenter à la réunion convoquée pour le mardi 29 septembre 2026 à 17 h 00 afin de prendre part à toutes les délibérations, d'émettre tous votes et signer tous documents.

Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant auquel cette réunion serait reportée pour cause quelconque.

Fait à le2026

Bon pour pouvoir et signature

(1) Pour rappel :

- Pour les communes n'ayant qu'un délégué titulaire, le délégué titulaire est suppléé par son délégué suppléant, mais si toutefois le délégué suppléant était indisponible, le pouvoir peut être donné à un autre délégué titulaire du conseil communautaire.
- Pour les communes ayant au moins 2 délégués titulaires (par conséquent pas de délégué suppléant), le pouvoir peut être donné à tout autre délégué titulaire du conseil communautaire.

I. APPROBATION DU DERNIER COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 30 JUIN 2026

II. PÔLE RESSOURCES

A. Administration générale

1. Débat sur le pacte de gouvernance

B. Finances

2. Débat sur le rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes sur la gestion de la CCPM sur les exercices de 2020 à 2025
3. Créances éteintes – Budget principal 2026
4. Décision budgétaire modificative n°2 – Budget Principal 2026
5. Versement d'un fonds de concours aux communes membres
6. Aide aux communes – Approbation du projet de règlement de fonds de concours en soutien à l'investissement au bénéfice des communes
7. Ouverture d'une autorisation de programme relative à l'élaboration d'un programme d'aménagements de lutte contre l'érosion sur les bassins versants du Scardon et de la Somme et révision de l'autorisation de programme de la réhabilitation et l'extension de l'école de Novion
8. Exonérations de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères – Année 2027
9. Enfance - Jeunesse : Demande de remboursement de frais médicaux aux familles
10. Emission d'un titre de recettes à l'encontre de la société Véolia au titre des tonnages de verre collectés mais non justifiés comme livrés à l'exutoire O-I à Wingles
11. Attribution d'une avance budgétaire remboursable du budget principal au budget autonome du CIAS

C. Ressources humaines

12. Actualisation du tableau des effectifs
13. Création d'un emploi non permanent suite à un accroissement temporaire d'un/une assistant/e marchés publics
14. Création d'un emploi non permanent suite à un accroissement temporaire d'un agent de support informatique
15. Recours au bénévolat au sein du Lieu d'Accueil Enfants Parents

III. PÔLE TECHNIQUE

16. Opération de réhabilitation-extension de l'école primaire à Novion : Demande de subvention TE80

IV. AMÉNAGEMENT, ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

D. Urbanisme

17. Avis de la CCPM sur les propositions de modification n°3 du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) de la Région Hauts de France
18. Désaffectation, déclassement et cession de l'ancienne déchetterie de Noyelles-sur-Mer au profit de la commune de Noyelles-sur-Mer pour la création d'un parking et d'une aire de jeux
19. Demande de subvention 2026 pour le poste de chargée de mission petites villes de Demain

20. Consultation publique : avis sur la demande d'enregistrement ICPE présentée par l'EARL AUCÉAN – commune d'Argoules
21. Enquête publique unique et enquête parcellaire - Avis sur les demandes d'Autorisation Environnementale et de Déclaration d'Utilité Publique (DUP) emportant mise en compatibilité du PLU de Crécy-en-Ponthieu présentées par le syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de la région de Novion pour le projet de prélèvement d'eau dans la nappe souterraine à destination de la consommation humaine

E. Développement économique

22. Aérodrome de Buigny-Saint-Maclou : Présentation du rapport d'activité du délégataire année 2025 dans la cadre de la délégation de service public (DSP)

F. Tourisme

23. Présentation du rapport d'activité de l'Office du Tourisme Intercommunal Ponthieu Marquenterre Baie de Somme (année 2025) dans la cadre de l'exercice de la compétence communautaire du tourisme qui lui a été déléguée

G. Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)

24. SYMCEA - convention de délégation – renouvellement
25. AMEVA - convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage – étude du programme de restauration et d'entretien du réseau hydrographique de la Maye, du Dien et affluents

H. Érosion

26. AMEVA ET SOMEA - convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage – recrutement et suivi du maître d'œuvre pour la création de deux zones de rétention de ruissellement sur la tête du bassin versant du Dien
27. AMEVA ET SOMEA - convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage – programme de lutte contre le ruissellement et l'érosion sur les bassins versants du Scardon et de la Somme
28. Convention de coopération avec le pôle érosion AMEVA-SOMEA et mise en œuvre du Programme d'Actions Agronomiques de Lutte contre l'Erosion des sols et le Ruissellement (PAALER) : phase 3

I. Déchets ménagers et assimilés

29. Rapport annuel 2025 sur le prix et la qualité du service public de gestion des déchets ménagers et assimilés
30. Véolia Propreté - Rapport annuel du délégataire – Année 2025

J. Service Public Assainissement non Collectif

31. Rapport annuel 2025 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif

V. INFORMATIONS AUX CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

A. Liste des Décisions du Président (DPR)

B. Liste des délibérations du Bureau communautaire

C. Liste des marchés attribués

VI. QUESTIONS DIVERSES